

**UPOV**

INTERNATIONALER  
VERBAND  
ZUM SCHUTZ VON  
PFLANZENZÜCHTUNGEN

GENÈVE, SCHWEIZ

UNION INTERNATIONALE  
POUR LA PROTECTION  
DES OBTENTIONS  
VÉGÉTALES

GENÈVE, SUISSE

UNIÓN INTERNACIONAL  
PARA LA PROTECCIÓN  
DE LAS OBTENCIONES  
VEGETALES

GINEBRA, SUIZA

INTERNATIONAL UNION  
FOR THE PROTECTION  
OF NEW VARIETIES  
OF PLANTS

GENEVA, SWITZERLAND

## Communiqué de presse de l'UPOV n° 76

Genève, le 29 octobre 2008

### LA GÉORGIE ADHÈRE À LA CONVENTION UPOV

Aujourd'hui, la Géorgie a déposé son instrument d'adhésion à la Convention UPOV et deviendra le soixante-sixième membre de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) le 29 novembre 2008.

La Convention internationale pour la protection des obtentions végétales a pour objet d'encourager la création de nouvelles variétés végétales en octroyant aux obtenteurs un droit de propriété intellectuelle fondé sur un ensemble de principes clairement définis. Pour pouvoir bénéficier de la protection, les variétés doivent satisfaire à certaines conditions, notamment être distinctes des variétés notoirement connues existantes, et être suffisamment homogènes et stables. L'obtention de nouvelles variétés constitue l'un des moyens les plus efficaces pour améliorer durablement la production alimentaire, faire progresser le revenu dans le secteur agricole et contribuer au développement en général.

Le Secrétaire général par intérim de l'UPOV, M. Francis Gurry, s'est félicité du dépôt de l'instrument d'adhésion de la Géorgie à la Convention UPOV (Acte de 1991) et s'est déclaré satisfait que l'UPOV compte maintenant 66 membres.

Les membres de l'UPOV sont les suivants :

Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bolivie, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Communauté européenne, Croatie, Danemark, Équateur, Espagne, Estonie, Etats-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie (dès le 29 novembre 2008), Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kenya, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Maroc, Mexique, Nicaragua, Norvège, Nouvelle-Zélande, Ouzbékistan, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Corée, République de Moldova, République dominicaine, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine, Uruguay et Viet Nam.

L'UPOV est une organisation intergouvernementale qui a son siège à Genève.

Pour de plus amples renseignements, prière de s'adresser au Secrétariat de l'Union :

Tél. : (+41-22) 338 9155  
Tlcp : (+41-22) 733 0336

Mél. : [upov.mail@upov.int](mailto:upov.mail@upov.int)  
site web : [www.upov.int](http://www.upov.int)

[Fin]